

COMMUNE DU POËT

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU vendredi 22 janvier 2016

Séance Ordinaire 19 heures 00

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Membres en exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 14
Date de convocation : mardi 12 janvier 2016

LE 22 janvier 2016 le Conseil Municipal de la Commune Du POËT s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire.

PRÉSENTS : Alain MONTAY, Jean-Marie TROCCHI, Danielle FAY, Claude DESNOËS, Georges PAPEGAY, Bruno BAILLON, Marie-Anne GUICHARD, Pierre DOL, Gautier AILLAUD, Bernard NEAU, Annie BLEUSE, Djamila AKRAOUI

REPRÉSENTÉS : Geneviève GIVAUDAN, Robert BELLOTTO

ABSENTS : Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE

Secrétaires de séance : Bruno BAILLON - Annie BLEUSE

Délibérations du conseil:

DE 2016 01- Subvention pour le film "Terres de lumière" à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention de 3000€ à l'Association "Alpes Provence Prod" dont le siège social est situé Saint-Pierre d'Argençon lieu dit "Turonne" représentée par M. MANNENT pour leur permettre la réalisation d'un film documentaire "Terres de lumière" dans lequel le village du Poët serait mis en valeur environ cinq minutes.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention pour la réalisation du film

DE 2016 02- Mission assistant de prévention à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant à la convention de mise à disposition d'Assistant de Prévention conclu avec la commune du Poët pour la modification tarifaire ; Le tarif était de 20€ de l'heure et passe au 1er janvier 2016 à 25€ de l'heure.
- **Autorise** le Maire à signer la dite convention ;
- **Donne** au Maire tout pouvoir pour sa mise en oeuvre.

DE 2016 03- convention cadre CNFPT à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat qui lie les collectivités au CNFPT, permettant le financement des actions de formation des agents municipaux qui ne sont pas couvertes par la cotisation.

DE 2016 04- Création de deux postes d'adjoint technique principal 1ère classe à 13 voix "pour" et 1 "abstention":

- **VALIDE** la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1ère classe à temps complet à compter du 1er février 2016,
- **VALIDE** La création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1ère classe à temps complet à compter du 13 juin 2016,
- **PRECISE** que ces postes seront pourvus par avancement de grade par deux agents techniques remplissant les conditions d'avancement,
- **MODIFIE** ainsi le tableau des emplois,
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

DE 2016 05- Choix de l'entreprise pour l'élagage à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'offre présenté par l'entreprise Lacs Rivières - Les Emeyeres - 120 route de Valserris - 05000 GAP pour un montant de 6 959.75€ TTC pour l'élagage et l'abatage d'arbres, pour la taille de haies et pour le faucardage des roseaux de la station d'épuration.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces concernant ce dossier.

DE 2016 06- Enseigne électronique pour l'affichage d'informations à 12 voix "Pour" et 2 "abstentions" :

- **AUTORISE** le Maire à signer un contrat pour 6 ans avec ID system pour un écran électronique et **PRECISE** que les loyers seront réglés par mandat administratif trimestriellement

DE 2016 07- Ouverture de crédit par anticipation au budget 2016 à l'unanimité :

- **DECIDE** l'ouverture des crédits par anticipation suivant :
- 33 990.01 € à l'article 1318 en investissement du budget de l'eau pour le remboursement de la PVR Charrette.

- 59 286.64€ à l'article 1328 en investissement du budget général pour le remboursement de la PVR Charrette

- **PRECISE** que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2016.

La séance est levée à 20h20

LE MAIRE
Alain MONTAY

